

N°DEC-2023-139

## DÉCISION DU MAIRE

### PRESTATIONS D'INSTALLATION D'UN PARCOUS KIDS, TYROLIENNES ET MURS D'ESCALADE PETANQUE À L'OCCASION DE « BONNEUIL ETE 2023 » LE 16 JUILLET 2023 AU STADE LEO LAGRANGE

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté ministériel du 30 mars 2021, portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°DCM-2023-44 du Conseil Municipal du 5 avril 2023, portant budget 2023 ;

VU le projet de contrat avec l'entreprise ESCAL GRIMPE – 4 rue Henri Farman, 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE ;

## D É C I D E

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est décidé de confier à l'entreprise ESCAL GRIMPE l'installation des différentes structures, comprenant location, montage et démontage du 16 juillet 2023 au 12 août 2023 dans le cadre de « Bonneuil été 2023 », au stade Léo LAGRANGE.

**Article 2** : Il est retenu pour ce faire l'entreprise ESCAL GRIMPE, pour un montant total de prestations arrêté à la somme de 54 360 €.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer avec ladite entreprise, le contrat susvisé, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

**Article 3** : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

**Article 4** : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 21 JUIL. 2023

Le Maire,

Denis ÖZTORUN

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le  
Et de sa publication le 27 JUIL. 2023

Pour le Maire par délégation,  
la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Pour le Maire et par délégation :  
La Directrice Générale des Services  
Nathalie BOURGEOIS

Virginie DOUET-